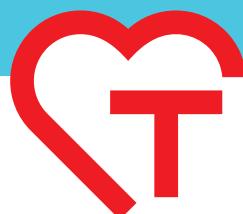


COMMISSION COMMUNALE ACCESIBILITÉ POUR TOUS



RAPPORT ANNUEL 2024



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE

Toulouse accessible



SOMMAIRE



INTRODUCTION

- Les chiffres clés 5
- Qu'est-ce que la Commission Communale Accessibilité pour Tous (CAPT) ? 6

PARTIE 1

TOULOUSE, VILLE ACCESSIBLE

10

- Accessibilité des bâtiments municipaux (ERP)
 - Point d'étape sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée 11
 - Les chiffres de l'accessibilité des ERP dans l'Ad'AP 12
 - Zoom sur quelques réalisations de mise en accessibilité 13
- Le dispositif de recensement des logements accessibles 14
 - Rappel sur la phase d'expérimentation 14
 - L'avancement du recensement au 1^{er} janvier 2025 14
 - Bilan intermédiaire 15
- Voirie et espaces publics 16
 - Zoom sur des travaux d'aménagement réalisés 17
 - Création d'un réseau métier sur l'accessibilité des espaces publics métropolitains 18
 - Le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) 18
- Destination pour Tous 19
 - De nombreuses actions mises en œuvre en 2024 20

PARTIE 2

TOULOUSE, VILLE INCLUSIVE

24

- Villes pour Tous en 2024, un label novateur qui s'implante durablement 25
 - Rose Festival 26
 - Opéra urbain - Le Gardien du Temple - Opus II 26
 - Zoom sur les actions inclusives de la Direction de l'Action Socioculturelle 27



INTRODUCTION



Quelques chiffres autour du handicap

TOULOUSE*



14 969

personnes allocataires de
l'Allocation Adultes Handicapés
(AAH) sur la ville de Toulouse



5 332

enfants percevant l'Allocation
d'éducation de l'enfant
handicapé (AEEH) sur la ville
de Toulouse

TOULOUSE MÉTROPOLE*



22 275

allocataires de l'Allocation
Adultes Handicapés (AAH) sur le
territoire de Toulouse Métropole



9 911

enfants percevant l'Allocation
d'éducation de l'enfant
handicapé (AEEH) sur le
territoire de Toulouse Métropole

HAUTE-GARONNE*



35 413

allocataires de l'Allocation
Adultes Handicapés (AAH)
sur toute la Caf
de la Haute-Garonne



19 528

enfants percevant l'Allocation
d'éducation de l'enfant
handicapé (AEEH) pour la Caf
de la Haute-Garonne

*Chiffres Caf Haute-garonne juillet 2024

Qu'est-ce que la Commission Communale Accessibilité pour Tous (CAPT) ?

La Commission communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH) rendue obligatoire par la loi pour les communes et intercommunalités de plus de 5000 habitants a été renommée **Commission communale accessibilité pour tous (CAPT)** pour la ville de Toulouse en 2016.

Instance de concertation émanant de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a renforcé les mesures législatives en faveur des personnes en situation de handicap, la CAPT a été créée après délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2006.

La Commission Communale Accessibilité Pour Tous s'est réunie le 19 mars 2025 pour dresser le bilan des actions qui ont été menées durant l'année 2024.

Monsieur Christophe Alvès a présidé cette commission en sa qualité d'élu en charge du handicap.

Les membres de la Commission Communale Accessibilité pour Tous

Initialement composée, comme le prévoyait la loi du 11 février 2005, de représentants de la commune, de représentants des associations de personnes en situation de handicap ainsi que des représentants d'autres usagers de la ville, la Commission communale Accessibilité Pour Tous accueille également plusieurs associations de seniors ainsi que des organismes représentant des acteurs économiques.

Représentants de la commune

M. ALVÈS – Conseiller municipal délégué en charge de l'occupation du Domaine public, des centres sociaux, du handicap et de la vie associative – représentant le Maire, Président de la Commission

Mme LALANE de LAUBADÈRE – Première Adjointe au Maire en charge de la coordination des actions pour Bien grandir, des affaires scolaires, dont les travaux dans les écoles, du périscolaire, de la réussite éducative, du contrat local à la scolarité et de la signature des documents relatifs à la Caisse des écoles

Mme KATZENMAYER – Adjointe au Maire en charge de la petite enfance, des crèches et de l'aide à la garde d'enfants à domicile

Mme LAIGNEAU – Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme, des coulées verte, de l'architecture communale, de la procédure de classement du centre-ville de Toulouse au patrimoine mondial de l'Unesco, des opérations foncières d'aménagement et de la signature des conventions de portage avec l'Établissement Public Foncier Local (EPFL)

M. ARSAC – Adjoint au Maire en charge de la coordination des actions relatives à la vie économique, à l'emploi, au commerce et à l'artisanat et en charge de la coordination des maires de quartier et de la participation citoyenne (démocratie locale)



© Mairie de Toulouse



Les associations représentant les personnes en situation de handicap

Ces associations, ou gestionnaires d'établissements spécialisés, représentent les personnes en situation de handicap pour tous les handicaps: moteur, sensoriel, cognitif, mental, psychique et/ou polyhandicap.

- **AGAPEI** (AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap)
- **ANPIHM** (Association Nationale Pour l'Intégration des Handicapés Moteur)
- **APF France Handicap** 31
- **AST** (Association des Sourds de Tolosa)
- **AVH** (Association Valentin Haüy)
- **ASEI**
- **Austime 31**
- **Chiens guides d'aveugles**
- **CTEB** (Centre de Transcription et d'Édition en Braille)
- **L'Esperluette**
- **FNATH Grand Sud**
- **Fondation Marie Louise**
- **G.I.H.P** (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques)
- **Handicap Défi**
- **IJA** (Institut des Jeunes Aveugles)
- **Ladapt Haute-Garonne** (L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées)
- **SAHEHD** (Service d'accompagnement et d'hébergement pour Étudiants Handicapés Dépendants)
- **Comité régional handisport Occitanie**

Les représentants des personnes âgées

- **Relais amical Malakoff Médéric**
- **Club des ainés de Lardenne**

Les représentants des acteurs économiques

- **Chambre de Commerce et d'Industrie**
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**
- **CAPEB** (Organisation professionnelle des artisans du bâtiment)
- **USH Occitanie** (Union Sociale de l'Habitat)
- **JCE** (Jeune Chambre Economique)
- **Le Directeur de la Gare Toulouse-Matabiau**
- **Le directeur du développement aéronautique de l'aéroport Toulouse- Blagnac**

Les représentants d'autres usagers de la ville

- **UDAF 31** (Union Départementale des Associations Familiales)

Les représentants d'autres organismes

- **IME** (Institut Médico-Éducatif) Montaudran (Centre Communal d'Action Sociale)

Les missions de la Commission Communale Accessibilité pour Tous

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap, des Établissements Recevant du Public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie a renforcé la fonction d'observatoire local de l'accessibilité de la commission communale pour l'accessibilité dont les missions sont de :

- **Dresser le constat** de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et dans ce cadre être destinataire, pour les ERP situés sur le territoire communal :
 - des projets d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
 - des documents de suivi de l'attestation d'achèvement des travaux prévu dans l'Ad'AP
- **Tenir à jour**, par voie électronique, les listes des ERP situés sur le territoire communal, qui :
 - ont élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée
 - sont déclarés accessibles.
- **Établir un rapport annuel** présenté en Conseil Municipal
- **Faire toutes propositions utiles** de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- **Organiser un système de recensement** de l'offre de logements accessibles.
- **Aller plus loin avec la politique inclusive** qui intervient dans l'offre sur le territoire dès lors que l'accessibilité réglementaire sera acquise.

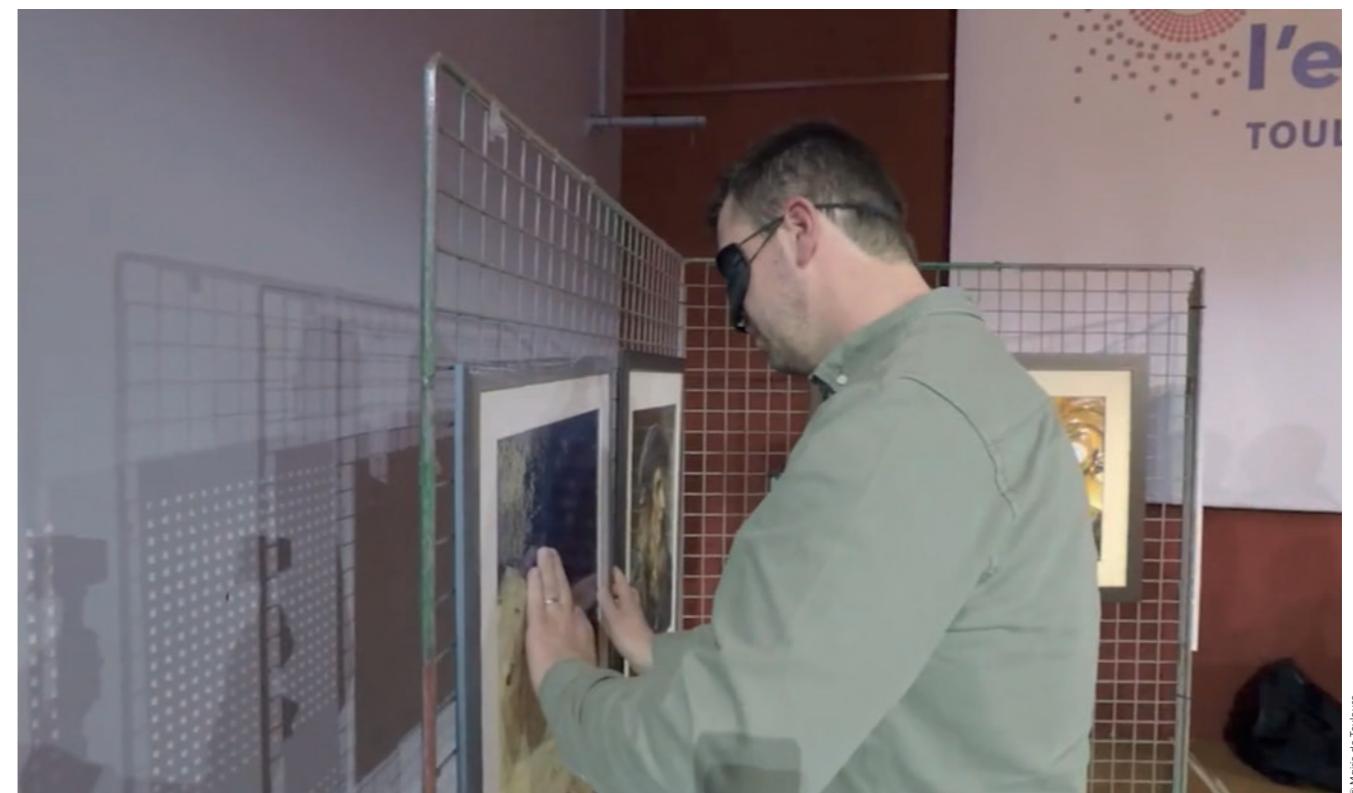
Ils animent aussi des concertations

Toulouse Métropole

Thématique : accessibilité de la voirie et des espaces publics

Tisséo - Smtc

Commission accessibilité réseau urbain de Toulouse (CARUT).



Perspectives 2025

L'année 2025 sera rythmée par des projets majeurs nécessitant une mobilisation de toutes les parties prenantes internes et externes en matière d'accessibilité et d'inclusion :

- Célébration des **20 ans de la loi handicap de 2005**
- Poursuite des travaux de co-construction du **Point info handicap**
- Développement des **dispositifs immersifs et inclusifs** lors des festivals
- Poursuite des actions à mettre en œuvre dans le cadre de **Destination pour Tous**
- **Recensement des habitats inclusifs** sur le territoire toulousain.
- **Publication d'un guide pratique** pour l'accessibilité des commerces



Le fonctionnement de la concertation et des groupes de travail

Pour assurer la concertation voulue par la loi de 2005, le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale travaille étroitement avec les associations représentant les seniors et les personnes en situation de handicap.

Tous les mois, le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale anime des groupes de travail « Ville accessible, ville inclusive » autour de différentes thématiques : bâti, logement, loisirs, sports, culture... avec ces associations et les autres membres de la CAPT.

Régulièrement, des directions ou services de la Mairie et de la Métropole viennent également présenter des projets en lien avec les thématiques d'accessibilité et d'inclusion afin de favoriser au maximum la co-construction et la concertation en amont des projets.

Fidèle à ses valeurs d'inclusion et de mixité au plus proche des habitants, la Mairie de Toulouse continue chaque année de travailler en concertation avec les associations de personnes en situation de handicap pour co-construire et penser une offre globale d'activités, événementielle ou touristique, accessible à toutes et à tous.

PARTIE 1

TOULOUSE, VILLE ACCESSIBLE



Accessibilité des bâtiments municipaux (ERP)

Depuis la fin de l'année 2016, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole se sont engagées dans la mise en place de leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap), obligation légale pour permettre l'accès de tous aux établissements publics.

Au-delà de la stricte mise en accessibilité, les deux collectivités tendent également au maximum vers un confort d'usage pour tous (personnes en situation de handicap ou personnes à besoins spécifiques comme les parents avec poussettes, femmes enceintes, seniors...) afin que l'accès aux bâtiments publics devienne plus facile quelle que soit la situation de l'usager.

En 2023, ce sont **57 Établissements recevant du public (ERP) municipaux qui ont été rendus accessibles.**

Le cahier de prescriptions accessibilité et qualité d'usage des ERP

Ce cahier de prescriptions a pour but de compiler en un seul document toutes les obligations légales et d'usage pour la construction et/ou la mise aux normes d'accessibilité d'un bâtiment. Ce cahier est en cours de mise à jour afin de prendre en considération les nouvelles obligations réglementaires et les retours sur le terrain des associations ainsi que des usagers. Le cahier de prescriptions est distribué aux différents maîtres d'œuvre travaillant sur les ERP Mairie et Métropole. Son application est obligatoire.



Point d'étape sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) a démarré en fin d'année 2016 et se poursuivra jusqu'en 2025 pour aboutir à la mise en accessibilité totale de tous les ERP de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole.

Au total, ces deux collectivités gèrent **742 bâtiments recevant du public, dont 619 sont inscrits dans l'Ad'Ap.** En effet, les réalisations récentes intègrent directement les obligations d'accessibilité ainsi que les prescriptions du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale dont l'objectif est d'aller toujours plus loin dans le confort d'usage.

Sur les 742 ERP gérés par la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole, près de 78 % sont aujourd'hui accessibles. Si on rajoute à ce nombre les ERP en cours de travaux, c'est près de 80 % des ERP qui seront rendus accessibles début 2025.



Les chiffres de l'accessibilité des ERP dans l'Ad'AP

Au 1^{er} janvier 2025:

Toulouse Métropole

- 58 ERP accessibles
- 1 chantier en cours
- 4 futures mises en accessibilité sont à l'étude

Mairie de Toulouse

- 381 ERP accessibles
- 17 ERP en travaux
- 96 établissements actuellement à l'étude

Le chiffre:

90 %

90 % des ERP inscrits à l'Agenda d'Accessibilité Programmée ont été rendus accessibles ou sont en phase de l'être au 1^{er} janvier 2025.

Grâce à la mobilisation et au travail constant des différentes directions et équipes impliquées dans la mise en œuvre de l'Ad'Ap, le rythme de mise en accessibilité des bâtiments ne faiblit pas. Au 1^{er} janvier 2025, 85 % de l'objectif est atteint.

Les derniers ERP restants représentent un nouveau challenge dans un contexte économique qui se complexifie: les futurs bâtiments à rendre accessibles comptent parmi les plus complexes dans la nature des travaux et des réflexions à mener. De plus la hausse des coûts généraux de la construction constitue une contrainte supplémentaire auquel la collectivité doit faire face.

Un budget à la hausse

• Pour 360 établissements accessibles pour la Mairie de Toulouse le coût prévisionnel de mise en accessibilité est de 20,70 millions d'euros. Coût réel de 21,52 millions. Cet écart s'explique par la conjoncture économique actuelle.

Pour rappel, c'est un budget total de 51 millions d'euros (46 millions Mairie de Toulouse et 5 millions Toulouse Métropole) qui a été prévu pour les travaux de mise en conformité des ERP Mairie et Métropole jusqu'en 2025. Ce budget ne prend pas en compte les réhabilitations de grande ampleur considérant de fait l'accessibilité.

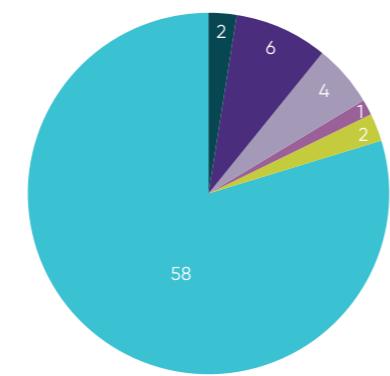
Travaux : un processus de concertation indispensable

- premier diagnostic réalisé par les différentes Directions des Bâtiments des territoires
- réunions préparatoires avec les usagers, la direction gestionnaire du bâtiment via le réseau des correspondants handicap pour assurer un travail sur l'usage du bâtiment
- travail de concertation avec les équipes de la voirie pour prévoir une planification de travaux concomitante avec d'éventuels travaux voirie.

Situation des ERP inscrits dans l'Ad'AP

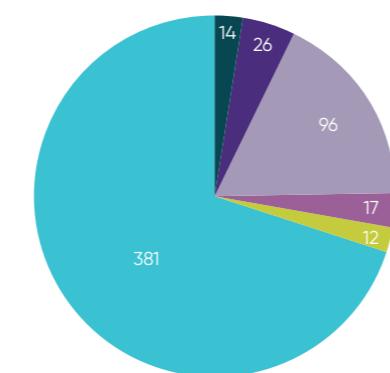
Toulouse Métropole

Nombre total d'ERP inscrits dans l'Ad'AP au 1^{er} janvier 2025:
73 inscrits



Ville de Toulouse

Nombre total d'ERP inscrits dans l'Ad'AP au 1^{er} janvier 2025:
546 inscrits



- N'a pas débuté
- Phase de diagnostic accessibilité
- Phase d'études
- Phase de travaux
- Avenir incertain
- ERP accessibles au 1^{er} janvier 2025

Zoom sur quelques réalisations de mise en accessibilité en 2024

Stade Canto Laouzetto

Accès aux tribunes



Stade Canto Laouzetto

Réfection des sanitaires



« Mettre en accessibilité,

c'est aussi souvent permettre une **rénovation nécessaire** à la **bonne utilisation** des infrastructures. »

Le dispositif de recensement des logements accessibles

Rappel sur la phase d'expérimentation

En 2020 et 2021, la Mairie de Toulouse, en partenariat avec les communes de Colomiers, Cugnaux et Blagnac ainsi que plusieurs bailleurs sociaux, a mis en place un dispositif de recensement de l'accessibilité des logements sociaux.

Quels objectifs ?

- Expérimenter un système de recensement
- Permettre aux bailleurs sociaux d'avoir une meilleure connaissance de leur patrimoine et de son degré d'accessibilité
- Donner aux bailleurs des indicateurs sur les travaux à réaliser pour rendre leurs logements accessibles
- Permettre une analyse de l'accessibilité des logements grâce à une grille très précise d'indicateurs spécifiques.

Quels constats ?

- En 2022, est privilégié le recensement des bâtiments et des résidences dans leur globalité plutôt que celui des logements.

Malgré un taux de pénétration important, celui-ci reste encore faible par rapport à l'effort déployé pour y parvenir.

L'accès au bâtiment et aux logements est de toute façon essentiel pour pouvoir habiter le logement et pour l'accès des visiteurs et de la famille: c'est donc une première étape vers la mise en accessibilité des résidences sociales.

- Vacance des logements = facilité de diagnostic d'accessibilité

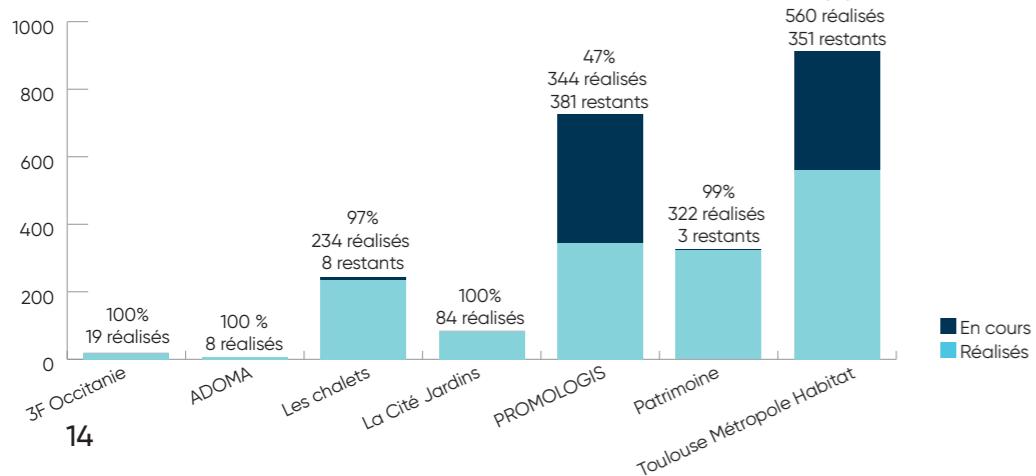
Le travail conjoint de l'équipe de recensement avec les bailleurs sociaux a permis de tisser une relation de confiance qui induit un nouveau process: dès qu'un logement social sera vacant, entre deux locataires et sur demande du bailleur, l'équipe de recensement pourra auditer l'accessibilité de l'habitation en question.

Ce process induit une très grande réactivité de la part de l'équipe du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale de part la rapidité avec laquelle les logements sociaux sont attribués.

L'avancement du recensement au 1^{er} janvier 2025

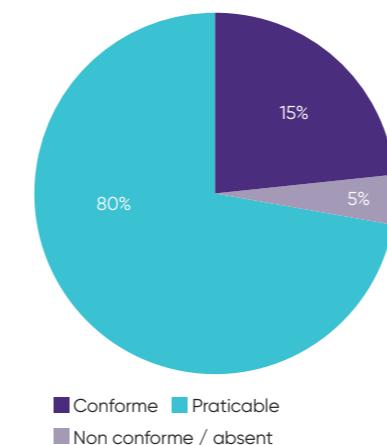
Suite à l'expérimentation, le recensement des résidences de logements s'est poursuivi auprès de 7 bailleurs sociaux (3F Occitanie, ADOMA, Les Chalets, La Cité Jardins, PROMOLOGIS, Patrimoine Languedocien et Toulouse Métropole Habitat).

Sur les 2314 résidences à auditer, 1571 l'ont été soit près de 68 %

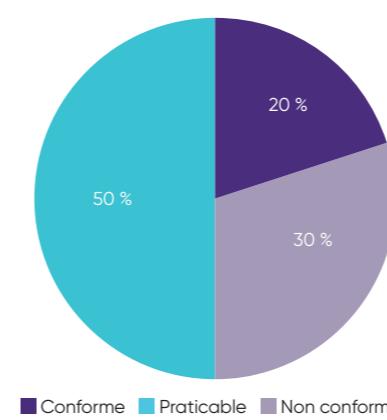


Sur 1571 bâtiments audités

Accessibilité voirie publique à proximité

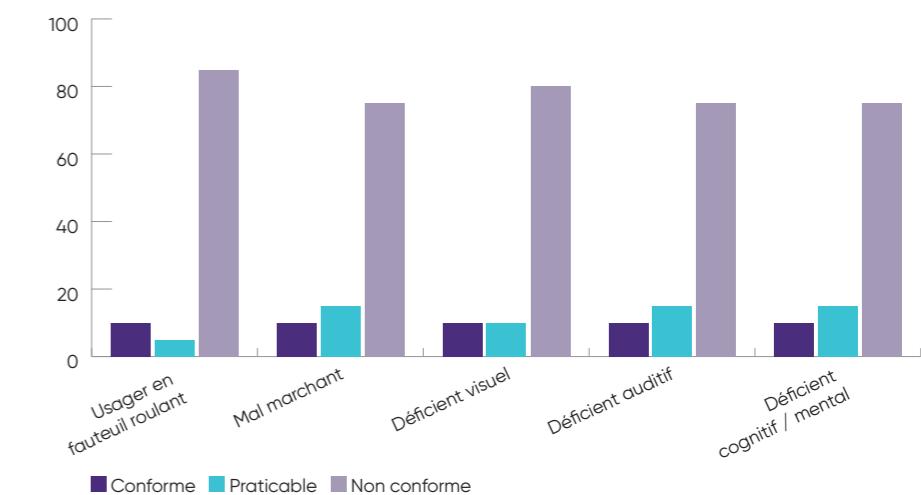


Arrêt de transport en commun à proximité (<300m)



Les audits réalisés permettent de vérifier le niveau d'accessibilité et de praticabilité de la chaîne de déplacement au sein des résidences visitées. 3 niveaux d'accessibilité ont été retenus, à savoir: conforme, praticable et non conforme. Enfin 5 typologies d'usagers ont été identifiés: usager en fauteuil roulant, personne mal marchant, déficient visuel, déficient auditif et enfin déficient cognitif ou mental.

Synthèse niveau d'accessibilité des résidences en %



Bilan intermédiaire

Au vu des audits réalisés, le bilan est sans appel. Le niveau d'accessibilité des bâtiments « anciens » est très faible (pour rappel, ont été audités les bâtiments dont la date de dépôt du permis de construire est antérieur à 2007). Ainsi, le parc de logements accessibles se trouve dans les bâtiments récents ou réhabilités.

Il est également important de nuancer les termes de logement accessible et logement adapté. Un logement accessible répond à un cadre législatif, un logement adapté répond aux réels besoins de l'occupant.

Quelles perspectives ?

Mieux qualifier et mieux orienter les demandes de logements sociaux des personnes en situation de handicap: c'est l'ambition partagée par toutes les parties de ce dispositif.

Chaque handicap est spécifique et nécessite donc une prise en charge et un degré d'accessibilité différent: l'important est donc de pouvoir faire coïncider les deux.

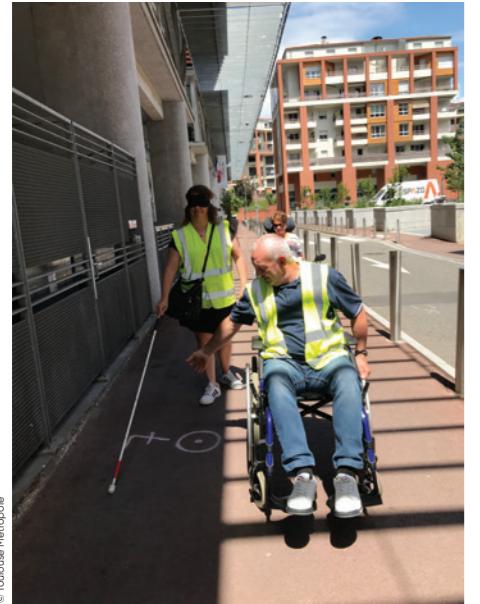
En 2024, le recensement des logements accessibles se poursuivra en lien étroit avec les bailleurs sociaux afin de permettre de faire correspondre l'offre et la demande.



Le cahier de préconisations sur l'accessibilité et la qualité d'usage des logements : un outil pédagogique qui va évoluer

Publié en 2019, ce cahier est mis à disposition des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre afin que puisse être prise en compte la notion de qualité d'usage lors de la construction de logements neufs. Cet outil se voulant avant tout pédagogique a été co-construit avec les associations. Un travail de mise à jour est en cours afin de prendre en compte les évolutions législatives mais également le retour d'expériences des acteurs du monde associatif et du logement. Un travail sur la forme du cahier sera également prévu afin qu'il soit plus facilement utilisable par les constructeurs et donc plus largement appliqué sur le terrain.

Voirie et espaces publics



© Toulouse Métropole

La compétence voirie et espaces publics est une compétence métropolitaine mais dont la direction gestionnaire travaille en étroite concertation avec le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale de la Mairie de Toulouse notamment pour faciliter la continuité de la chaîne de déplacement et la logique de travaux.

Afin de rendre possible ce cheminement accessible, la direction Voirie et espaces publics s'appuie :

- **Sur le schéma directeur d'accessibilité**
- **Sur la charte d'accessibilité dont la mise à jour a eu lieu en 2022**
De nombreux compléments ont été apportés à la charte (règle d'implantation du mobilier urbain contrasté, bandes de guidage et de séparation, ...).

• Sur des sessions de concertations

Menées dans le cadre des groupes de travail « accessibilité de l'espace public », ces sessions permettent aux associations membres de rencontrer directement sur le terrain les maîtres d'œuvre, les porteurs et les concepteurs de projet pour identifier les problématiques d'accessibilité et y apporter des solutions.

• Sur de la sensibilisation

Cette sensibilisation est menée à la fois auprès des agents de la collectivité qui conçoivent les projets afin de mettre la culture de l'accessibilité au cœur des projets, en amont même de la réflexion mais également auprès des agents de la collectivité dont les missions sont de vérifier la conformité de l'accessibilité sur l'espace public (notamment les terrasses).



© Toulouse Métropole

ZOOM

Les groupes de travail et les ateliers sur le terrain

7 groupes de travail ont eu lieu sur 2024. Ces derniers ont concerné 14 projets d'aménagement. 3 ateliers tests ont également eu lieu en extérieur en 2024 avec les techniciens et les associations de personnes à mobilité réduite, parmi eux une visite terrain concernant un retour d'expérience sur l'accessibilité de la nouvelle passerelle Anita Conti.

Toulouse Métropole est également adhérente du CEREMA depuis 2014 et participe à ce titre activement au Groupe de Travail des Référents Accessibilité des Villes Inclusives (GT-RAVI). Une étude a notamment été menée concernant la prise en compte des différents handicaps sur les zones de rencontre dont un rapport a été publié.

The image shows the cover of a report titled "Handicaps et zones de rencontre" from Cerema. The cover features a photograph of three people standing on a wet sidewalk, and text indicating the report's purpose: "Prise en compte des différents handicaps dans les zones de rencontre", "Propositions d'actions et recommandations", and "Rapport d'étude". The report is dated 2024 and has the reference number N°NOVA-21-50-2547. The Cerema logo is visible in the top right corner.

Exemples de travaux d'aménagement réalisés



Aménagement de la rue Boulbonne à Toulouse

Création de la passerelle Anita Conti à Toulouse



© Toulouse Métropole

Création d'un réseau métier sur l'accessibilité des espaces publics métropolitains

- **2 sensibilisations sur le terrain**
(territoire Est service coordination proximité grand travaux).
- **2 sensibilisations en salle:**
- Territoire Ouest (service projet espace public).
- Territoire Est (service étude et réglementation proximité).
- **1 séminaire en salle** (territoire Nord).

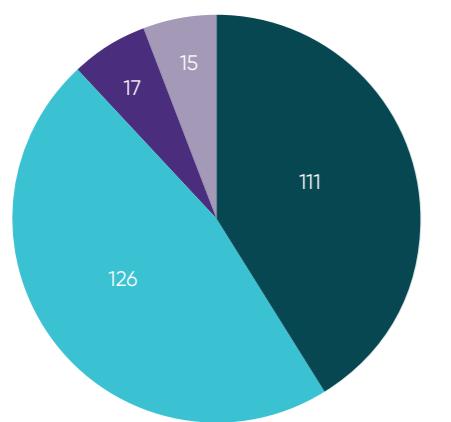


Au total, plus de 100 agents ont pris part au réseau métier en 2024.



Le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

- **Regroupe les opérations programmées sur l'année 2024** ayant un impact sur l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.
- Le montant des réalisations est estimé à **84 millions d'euros**.
- Cette programmation a fait l'objet d'une délibération **adoptée lors du Conseil métropolitain** du 12 décembre 2024.



- Travaux divers de mise en accessibilité (plateaux traversants, abaissé de trottoir...)
- Places PMR (création/mise aux normes)
- Aménagement de quai de bus
- Urbanisation (mise en conformité des voies existantes)

Destination pour Tous

« La marque **Destination Pour Tous** est la marque du tourisme inclusif. Cette labellisation accordée pour cinq ans renouvelables valorise les territoires proposant une offre touristique cohérente et globale pour les personnes en situation de handicap. »



La Mairie de Toulouse s'est engagée en 2019 dans le processus de candidature à la marque d'État Destination pour Tous.

Cette marque, co-portée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA), est accordée au plus haut niveau de l'État par un collège réunissant plusieurs ministères ainsi que des associations. Elle permet de labelliser l'accessibilité et les actions inclusives réalisées à l'échelle d'un territoire.

L'objectif de la marque « Destination Pour Tous » est de valoriser une destination touristique permettant un séjour prolongé inclusif pour tous, habitants du territoire ou visiteurs extérieurs, tenant compte de toutes les situations de handicap. La destination doit proposer des activités ou des prestations touristiques prenant en compte l'ensemble des demandes et des besoins des visiteurs en matière de répit, de loisirs, de culture et d'accompagnement, notamment dans les aspects de la vie quotidienne et les déplacements.

La médaille d'or pour Toulouse!

Au total, ce sont 46 fiches actions qui ont été co-construites avec les directions de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole ainsi qu'avec des partenaires externes et les associations représentant les personnes en situation de handicap et qui ont été proposées dans le dossier de candidature.

Le 25 avril 2022, la Mairie de Toulouse a obtenu la marque « Destination Pour Tous » au niveau or avec un total de points de 918 (sur 1000 possibles) !

Cette récompense valorise son engagement pour une accessibilité et une inclusion universelles à travers une offre touristique qui permet le séjour prolongé de tous, habitants comme visiteurs extérieurs, en tenant compte notamment des différentes situations de handicap. Ce label prend aussi en compte la perte d'autonomie liée à l'âge, les déplacements avec poussettes ou avec de jeunes enfants.



© Mairie de Toulouse

De nombreuses actions mises en œuvre en 2024

Sur les 46 fiches actions que compte le dossier de Destination pour Tous (DPT), nombre d'entre elles ont vu le jour en 2024.

ZOOM

Fiche action n°3: mobilisation des Programmes d'actions innovants

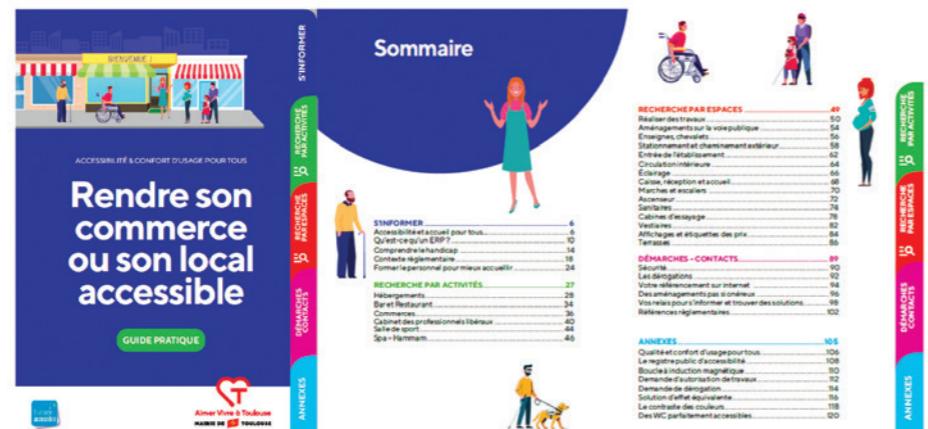
- De nouvelles innovations avec Un Oeil Sur Ma Ville, association de valorisation du patrimoine qui propose des parcours culturels avec des bornes historiques installées dans différents quartiers toulousains (Les Minimes, Reynerie, Empalot, etc.)
- 17 juin 2024 Atelier DPT quartier Empalot: une dizaine d'usagers en situation de handicap ont participé à cet atelier et grâce à leur contribution les bornes répondront mieux aux besoins d'accessibilité.



Fiche action n°14: mise en place d'une politique d'accessibilité des commerces

Création d'un guide pratique « Rendre son commerce ou son local accessible » :

- Des schémas et des visuels de commerces toulousains pour s'inspirer
- Des items « règles d'accessibilité », « avantages à être accessible » pour une meilleure lisibilité des normes.



ZOOM

Suite

Fiche action n°18: guide accessibilité des transports en commun disponible en version FALC

Il est disponible à l'adresse suivante :
[https://www.tisseo.fr/sites/default/files/medias/
Guide-accessibilite-Tisseo.pdf](https://www.tisseo.fr/sites/default/files/medias/Guide-accessibilite-Tisseo.pdf)

Se déplacer: comment valider votre ticket



Placer votre carte ou votre téléphone sur le validateur, ou insérez votre ticket.

Si l'écran est vert, avec un bip, vous pouvez passer.

Si l'écran est rouge, avec un bip différent, il y a un problème: il faut racheter un ticket, recharge la carte...

Vous pouvez demander de l'aide au personnel de Tisséo.

**À chaque trajet,
je monte et je valide**

Accessibilité

- aux personnes en fauteuil roulant,
- aux personnes à mobilité réduite,
- aux personnes mal-voyantes.

Des places sont réservées pour:

- les personnes à mobilité réduite,
- les femmes enceintes,
- les personnes accompagnées d'enfants de moins de 4 ans,
- les personnes de plus de 65 ans.



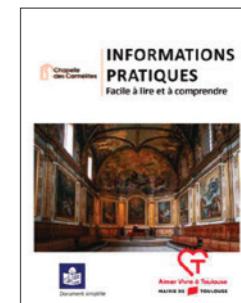
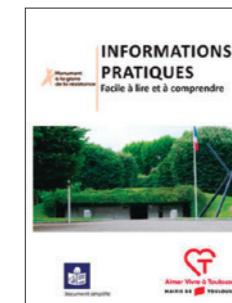
Fiche action n°25: enrichir l'offre culturelle accessible



- Visites guidées interprétées en LSF
 - Crédit d'un audio guide avec audio description au Castelet
 - Deux visites à la Galerie le Château d'eau, les 7 mars et 28 novembre 2024
 - Deux visites au Castelet, dans le cadre de la semaine « Tourisme et Handicap » : les 3 et 12 avril 2024.
- Quatre visites dans le cadre de l'exposition « Cathares, Toulouse dans la croisade » :
- Au couvent des Jacobins, les 8 juin et 16 novembre 2024
 - Au musée Saint-Raymond, les 22 juin et 23 novembre 2024

Fiche action n°29: renforcer les publications en FALC

Création de plusieurs livrets en facile à lire et à comprendre, dans le cadre de la convention de partenariat avec l'ESAT CATIC.



ZOOM**Suite**
**Fiche action n°36:
l'audiodescription des événements sportifs**

Plus de 90 matchs ont été audiodécris (football, rugby, handball et basketball) durant la saison 2023-2024.

- 4 sports audiodécris avec le football, le rugby, le handball et le basket
- 6 équipes représentées avec TFC, FENIX, Stade Toulousain, TO XIII, TMB, Blagnac Rugby Féminin
- 5 enceintes sportives ont reçu des événements accessibles en audiodescription: le Stadium, le Stade Ernest-Wallon, le Palais des Sports, le Stade Ernest-Argelès de Blagnac et le Petit Palais des Sports.

**Fiche action n°41:
s'engager en faveur de l'offre labellisée « Tourisme et Handicap »**

- Achat de 20 « cannes sièges »
- Achat de 150 audiophones
- Achat de 6 fauteuils roulants pour personnes de plus de 130 kg
- Achat de 2 fauteuils roulants « standard »

Le travail se poursuit dans la perspective de labelliser plusieurs établissements à la marque d'Etat « Tourisme et Handicap » dans les années à venir:

- Musée des Augustins,
- Chapelle de La Grave,
- Galerie le Château d'Eau
- Chapelle des Carmélites.


Fiche action n°46: création d'un Point Information Handicap (PIH)

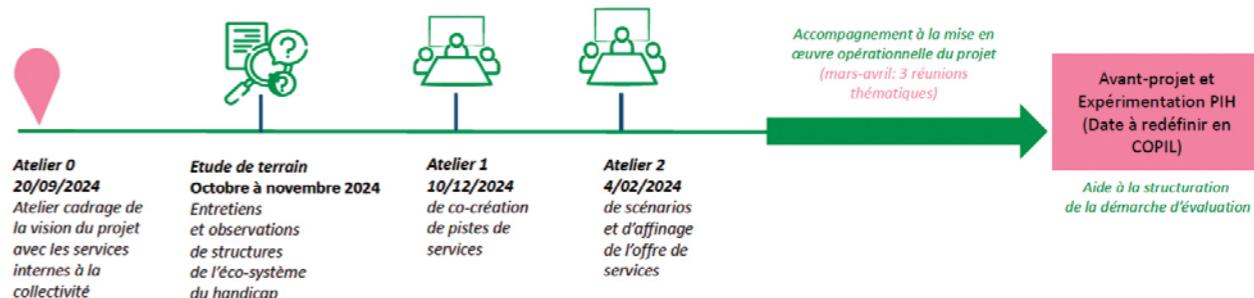
Projet mené par le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale, il revêt plusieurs objectifs:

- Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap en termes d'information
- Orienter vers les ressources utiles selon la demande et/ou vers le bon interlocuteur avec un traitement de la demande plus rapide
- Assurer un rôle d'interface et une écoute attentive de proximité
- Communiquer sur les informations disponibles dans le guide « Toulouse pour les personnes en situation de handicap » et l'agenda des évènements labellisés Villes pour Tous
- Informer sur les problématiques d'accessibilité en temps réel

L'équipe projet est accompagnée par le Laboratoire des Usages et des Transitions qui a mandaté un prestataire, Les Imaginations Fertiles, experts en « Design de Service ». Des ateliers de co-construction sont organisés à chaque phase du projet avec un enjeu de réunir lors de ces journées et demi-journées, des associations et institutions de l'écosystème du handicap ainsi que des services internes de la mairie pour travailler de concert/en transversalité sur cette nouvelle offre de service.

ZOOM**Suite**

Lors du premier atelier, le travail s'est axé sur la raison d'être du futur Point Info Handicap.

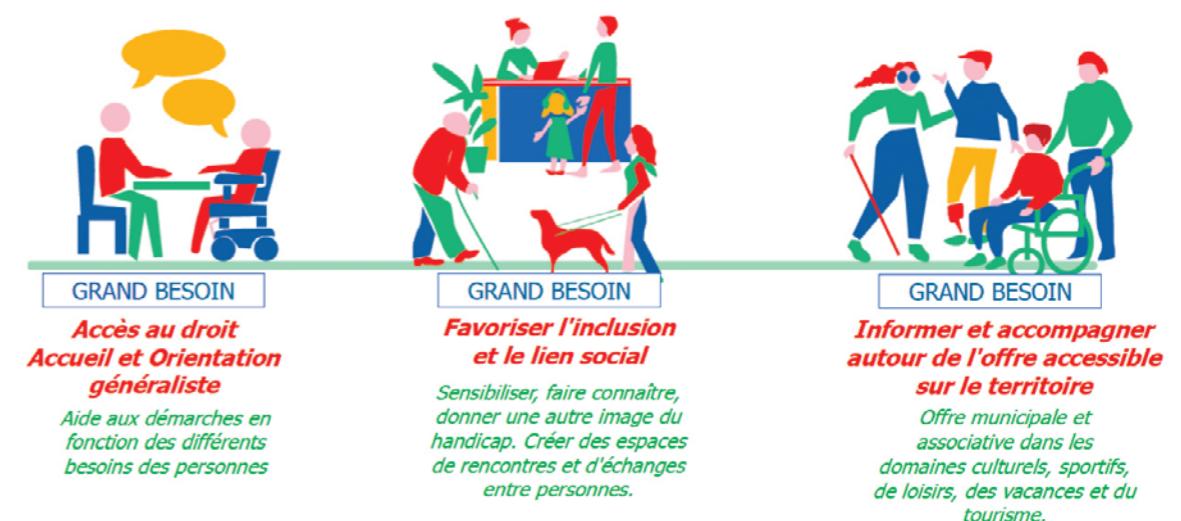


Au terme d'une réflexion commune, une définition de ce PIH a été formulée ainsi que les pistes de services envisagées, en complémentarité de l'offre existante sur le territoire.



*Maison Toulouse Services

En parallèle, une étude terrain a été réalisée auprès d'usagers en situation de handicap, d'aideurs familiaux et de professionnels afin de définir les trois grands besoins auxquels devra répondre le PIH et comment les articuler en missions dans les futurs ateliers.



PARTIE 2

TOULOUSE, VILLE INCLUSIVE



Parmi ses différentes missions, le service Inclusion et Animation du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale pilote et coordonne depuis 2022 le label Villes pour Tous. Ce dernier a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire pour que tous les publics, en situation de handicap ou non, puissent accéder tout au long de l'année, aux événements dits « de droit commun » proposés sur le territoire toulousain et plus largement sur Toulouse Métropole. Le label Villes pour Tous permet ainsi de garantir l'accessibilité et l'inclusion à toutes et tous sur des événements grand public tels que spectacles, animations, sorties, conférences, visites, forums de l'emploi ou festivals,... Les partenaires accompagnés et dont les événements sont labellisés sont des artistes, des associations, des directions de la collectivité, des organismes, des opérateurs événementiels,... La Mairie de Toulouse communique tout au long de l'année sur ce label afin qu'il soit un véritable repère pour les publics et qu'il soit la marque d'un événement où l'accessibilité et l'inclusion leur sont garanties.

Villes pour Tous en 2024, un label novateur qui s'implante durablement

FOCUS

Quelques chiffres

En 2024:

- 74 partenaires différents
- 201 événements labellisés
- Des événements à Toulouse et dans 20 autres communes de Toulouse Métropole



Au-delà du respect de l'accessibilité réglementaire, le label Villes pour Tous permet d'envisager et de réfléchir en amont l'organisation des différentes offres événementielles pour les rendre réellement inclusives. Le label permet d'ouvrir les événements à tous les publics, et chaque expérience permet de mieux s'adapter aux besoins rencontrés. Une véritable culture de l'accessibilité et de l'inclusion se développe ainsi dans le domaine de l'événementiel sur le territoire. En plus d'un accompagnement en matière de connaissance de tous les publics et d'une communication adaptée sur ces événements, le Pôle Handicap Accessibilité et Vie sociale et d'autres directions de la collectivité se dotent d'outils et de dispositifs spécifiques et innovants permettant d'accueillir les publics les plus empêchés.

FOCUS

Les outils d'accessibilité

De nombreux outils sont mis gratuitement à la disposition des publics pour faciliter ou permettre l'inclusion. Par exemple:

- **Les gilets vibrants:** ils transforment la musique en vibrations et permettent de rendre accessibles des événements musicaux aux personnes sourdes, malentendantes ou ayant un trouble autistique. Ils sont aussi vecteurs de sensibilisation au handicap pour l'ensemble des personnes
- **Le chansigne:** il permet de rendre accessibles les paroles, le rythme et l'émotion d'une chanson aux personnes sourdes. En 2023, lors du Rose Festival, le chanteur -M- était accompagné de chansigneur.
- **L'audiodescription:** ce dispositif permet, via une application sur smartphone ou tablette, à une personne non ou malvoyante de vivre pleinement un match en direct dans les gradins.
- **La Langue des signes française:** rend accessible une conférence, un atelier animé,... aux personnes sourdes.
- **Les joëlettes et les bécasines:** elles permettent de rendre accessibles, en inclusion, un séjour ou une sortie à la campagne ou à la montagne, un marathon sportif, ...

Une labellisation « sur mesure »

La nature de chaque événement et la diversité des publics font que la labellisation Villes pour Tous nécessite un accompagnement sur mesure. Ainsi, pour un festival, le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale propose des sensibilisations à l'accueil des personnes en situation de handicap. La présence de bénévoles Souffleurs d'images peut être sollicitée, une plateforme PMR installée, etc.

Rose Festival

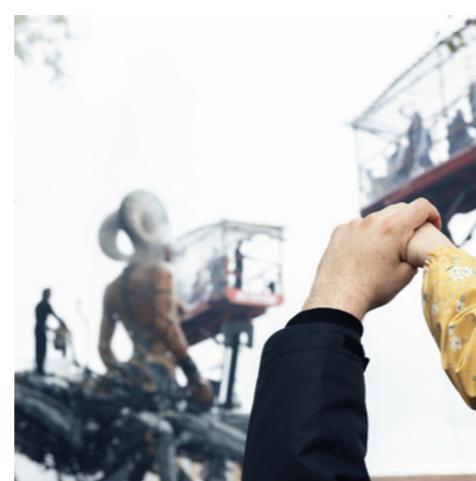
Le Rose Festival est né de la volonté de Bigflo et Oli de créer un festival innovant, aux multiples facettes culturelles, s'inscrivant dans la durée sur le territoire toulousain. Ce projet a vu le jour en septembre 2022, réunissant près de 50 000 festivaliers. En 2024, ce sont près de 110 000 festivaliers qui se sont réunis du 29 août au 1^{er} septembre autour de 40 concerts d'artistes de renom (Francis Cabrel, MC Solaar, Booba, Jain, Pomme...) et d'actions culturelles.

- Le Rose Festival 2024 est **labelisé Villes pour Tous** pour la deuxième fois consécutive.
- **Le stand « Villes pour Tous » propose des gilets vibrants** pour les personnes sourdes, malentendantes, ou toute personne souhaitant vivre la musique autrement.
- Le **concert de Pomme** a été interprété en **chansigne**.
- **Les bénévoles sont formés** pour accueillir chaque personne avec attention, quelle que soit sa situation.
- Présence d'une **plateforme PMR**



Opéra urbain - Le Gardien du Temple - Opus II

- **23 zones** de ce grand spectacle de rue imaginé par la Compagnie La Machine rendues accessibles
- **De multiples outils d'accessibilité:** gilets vibrants, interprètes en LSF, audiodescription, soufflage d'images. Des points de dépôse Mobibus à moins de 300 m des zones dédiées
- **Une communication adaptée:** page dédiée sur le site Internet de la collectivité, vidéos en LSF, formulaire d'inscription, transcription du livret du spectacle et de la cartographie en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
- Présence de **plus de 50 personnels municipaux** pour un accueil adapté sur trois jours
- **581 spectateurs en situation de handicap et 142 accompagnants**. Soit un total de **723 personnes accueillies sur les zones spécifiques** tout au long du week-end.



ZOOM

Actions inclusives de la Direction de l'Action Socioculturelle (DASC)

La Direction de l'Action Socioculturelle (DASC) pilote l'activité des 13 Centres culturels et du Lido, centre municipal des arts du cirque, de la Mairie de Toulouse. Ces derniers œuvrent depuis de nombreuses années pour assurer une meilleure accessibilité dans le secteur culturel. Les actions mises en place dans ce cadre répondent à l'objectif général de la Direction: « Favoriser l'accès du plus grand nombre à la découverte et à la pratique de loisirs artistiques, culturels, éducatifs, sportifs et de bien-être dans un esprit d'échanges et de mixité sociale au plus près des habitants ». Implantés dans différents quartiers toulousains, les Centres culturels proposent une riche offre culturelle et d'activités de loisirs. Chaque année, la DASC et les Centres culturels sont soucieux de proposer une programmation dans le cadre de la labellisation Villes Pour Tous. En 2024, une vingtaine de spectacles, de concerts, d'expositions et d'ateliers ont été labellisés. En parallèle de l'offre accessible, la DASC réalise des supports de présentation des Centres culturels en Facile à Lire et à Comprendre qui seront disponibles dans les Centres culturels à partir de l'été 2025.



Supports de présentation des
Centres culturels en FALC

FOCUS

DÉCROCHE LE SON

La DASC et les Centres culturels organisent depuis 15 ans un tremplin musical pour les 16-25 ans: Décroche Le Son ! Labellisé par Villes Pour Tous, des gilets vibrants sont mis à disposition lors des cinq soirées de sélection et de la finale. L'animation de la finale est également interprétée en Langue des signes française.





Mairie de Toulouse

Direction des Solidarités et de la santé

Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale

Tél. : 05 62 27 62 63

Mail: domaine.handicap.accessibilite@mairie-toulouse.fr

